

MAIRIE DE CUREL
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N° 33/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt décembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de CUREL régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BELLEMAIN, Maire.

Présents : Mesdames Isabelle BARTHELEMY, Sophie DUCCA et Messieurs Thierry BELLEMAIN et Gérard HAKKENBERG

Absents excusés : Madame Emilie DE BOUVER et Monsieur Antoine POLATOUCHE

Convocation et affichage : 15/12/2025

Secrétaire de séance : Madame Sophie DUCCA

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres présents : 4

OBJET : TRAVAUX DE VOIRIE - DEVIS

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il est nécessaire de faire des petits travaux de voirie, rebouchage des trous sur la Rue Haute, Rue de la Balandrane et Rue des Champons, par le l'enrobé à froid et de l'enrobé à chaud.

Monsieur le Maire présente le devis pour réaliser ces travaux

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à délibérer sur ce point.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **approuve les travaux de rebouchage des trous sur les rues indiquées ci-dessus ;**
- **valide le devis de l'entreprise SIMLAC TERRASSEMENT pour un montant de 904.60 € HT**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CUREL le 22 décembre 2025

Le Maire,

Thierry BELLEMAIN



Le secrétaire

Sophie DUCCA

